



SGE Schweizerische Gesellschaft für Ernährung
SSN Société Suisse de Nutrition
SSN Società Svizzera di Nutrizione

Formulaire de feed-back

Consultation sur l'éventuelle coopération avec la Fondation Choices et sur ses critères auprès des parties intéressées

Consignes sommaires:

Remplir le formulaire et le compléter avec vos commentaires. L'envoyer avant le **31 mars 2010 par e-mail à label@sgc-ssn.ch**. Les commentaires qui arriveront après le 31 mars ne pourront plus être pris en considération. Pour des raisons d'organisation, aucune réponse ne sera adressée personnellement à vos commentaires. Si certains commentaires ou des parties de ces commentaires doivent être traités confidentiellement, ceci doit être noté et motivé en conséquence.

Prise de position de:

Société/organisation: Fédération Fourchette verte Suisse

Prénom/nom: Stéphane Montangero

Fonction: Secrétaire général

E-mail: sg@fourchetteverte.ch

Téléphone: 021 623 37 93

Date: 15 mars 2010

Prise de position:

Veillez saisir ci-dessous vos commentaires dans les **champs grisés**. Ces champs s'adaptent **automatiquement à la longueur de votre texte**. Nous vous remercions de formuler vos commentaires de la façon **la plus courte et la plus concise possible** et, lorsque ceci est possible, de les **motiver ou les justifier** scientifiquement.

Prise de position sur les critères relatifs aux substances nutritives de Choices (se référer aux annexes II et III ou aux «Choices Product Criteria V2.1»)

Commentaire(s): Les critères ne sont pas assez spécifiques en fonction des groupes d'aliments. Il semble indispensable de reprendre les critères de base (acide gras, sodium, sucre, fibres) et de les normer selon les différents groupes d'aliments. Le but est de faire en sorte qu'une grande partie des aliments bruts (sans préparation industrielle) puisse obtenir le label, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Par exemple sous 2.11, le critère "SAFA < 1.1 g ou <13%" n'est pas clair : avoir une viande avec <1.1 g/100g de SAFA est pratiquement impossible ni qu'elle contienne < 13% de SAFA, car les produits animaux sont naturellement riches en SAFA. Un taux de lipides maximal aurait été plus intéressant, ainsi qu'indiqué en 2.13 pour les poissons "<30% of total fat", mais 30% est énorme au demeurant.

Avec de tels critères, une boulette de viande très maigre additionnée de beaucoup de graisses végétales riches en MUFA et PUFA obtient le label, et pas le filet de bœuf...

Le beurre ou les huiles actuellement recommandées pour la cuisson n'obtiennent pas le label en raison du critère "SAFA < 1.1 g ou <13%" ou "n6:n3 max 10:1". Et ce ne sont que des exemples.

Prise de position sur les propositions générales d'adaptation du groupe d'experts «critères» (voir annexe I)

Commentaire(s): Il manque la liste des portions dont il est fait mention en annexe 4.

Prise de position sur les questions et suggestions du groupe d'experts «critères» (voir annexe IV)

Commentaire(s): Aucune remarque

Prise de position sur la coopération avec la Fondation Choices

Commentaire(s): La Fédération Fourchette verte Suisse est défavorable à une telle coopération. En effet, le mode de faire est par trop emprunt de questions et la lisibilité de ce

label pour les consommateurs n'est pas sans poser problème. Par ailleurs, ce label n'aide en rien le principe de la nécessité d'une alimentation équilibrée. Pire, il risque de semer la confusion.

Un tel label semble difficile à appliquer car trop manichéen (bien / mal). Avec un système de feux de circulation, on pourrait mieux nuancer certains aliments et ainsi mieux informer les consommateurs. Avec le label Choices, comment labelliser un produit ayant des acides gras et du sucre en quantité normale mais une teneur en sel supérieure à la norme?

Il n'est pas clair à quel type de produit pourra s'appliquer un tel label, notamment de savoir si c'est l'ensemble de l'offre ou certains produits seulement. Si c'est à l'ensemble de la gamme, de nombreuses questions se posent quant à la faisabilité d'une telle labellisation. Dans ce cadre, il semblerait dès lors préférable d'avoir un label pour des produits faisant partie de l'alimentation quotidienne de tous les consommateurs (ex. huile, pain, céréales...). Il s'agirait de préciser clairement qu'un tel label permet uniquement de passer au crible des aliments en comparaison avec d'autres, d'une même catégorie. Il ne permet pas d'établir l'équilibre nutritionnel sur un repas ou sur une journée. Un tel label ne doit pas permettre à la grande distribution de présenter 1 aliment "Healthy Choices" comme excellent pour la santé (aucun aliment n'étant bon ou mauvais en soi). Il faut aussi que les produits sains, tels que les fruits et les légumes soient labellisés pour éviter que les consommateurs ne croient qu'ils ne sont pas sains. Si tel n'est pas le cas, il faut clairement préciser le type de produit concerné par un tel label (par ex. plats précuisinés...). Que penser d'un label qui dit qu'un repas avec un paquet de chips peu salés et préparés avec des graisses végétales et un thé froid peu sucré est "healthy", mais pas les fruits ou légumes? Quel signal cela donne-t-il aux consommateurs?

Un autre problème se pose : celui de l'accessibilité financière aux produits. En effet, il faut éviter que ce label ne soit applicable qu'à une gamme de produits choisis et plus onéreux (ex. Migros Sélection, ...). Il est en effet important que ce label ne fasse pas augmenter le prix des aliments et que toute une frange de population ne puisse plus y avoir accès (stigmatisation), mais ce que ces coûts soient prélevés sur la marge de l'industrie. Il ne faudrait pas que des produits "plus sains" renchérisse à cause du label; or le risque est grand. Les tests de détermination doivent être passés pour l'ensemble de l'offre et non seulement pour certains produits. Ainsi, les gammes meilleur marché pourraient aussi obtenir ce label. Cependant, la labellisation a un coût qui sera répercuté en définitive sur les consommateurs. Vaut-il dès lors la peine de labelliser tous les produits? Comment peut-on être assuré que l'industrie ne va pas utiliser le label à des fins marketing trompeuses pour les consommateurs comme c'est le cas actuellement avec la campagne "5 par jour" récupérée pour vendre très cher des jus de fruits-shot ou avec la norme légale pour les acides gras trans qui dès lors ont été remplacés par de l'huile de palme?

Il est indispensable de clarifier ces interrogations pour éviter une mauvaise compréhension du label par la population et de ce fait une décrédibilisation de tous les autres labels santé, qui ruinerait, dans certains cas, des dizaines d'années d'efforts.

Pour qu'un label comme Choices soient admissible, il faudrait au minimum réunir les conditions préalables suivantes :

- clarification forte de ce qu'est le label et de ce qu'il n'est pas (catégories retenues, etc.)
- soutien inconditionnel des associations de consommateurs

- important budget de communication propre pour expliciter clairement ce qu'est le label et ce qu'il n'est pas
- adhésion des acteurs du domaine de la santé

De plus, avec un label international, quelle est la marge de manœuvre de la Suisse pour faire évoluer les critères si ceux-ci ne correspondent pas exactement à la réalité suisse?

En définitive, une trop grande importance est donnée à l'industrie par rapport à la santé publique. Selon nous, Choices n'est pas le meilleur label en terme de santé publique. Pire, il comprend un nombre de risques non négligeables, dont celui de semer la confusion chez les consommateurs.

Prise de position générale:

Commentaire(s): En l'état du projet, la Fédération Fourchette verte Suisse est opposée à l'introduction du label Choices, les risques étant supérieurs aux possibles bénéfiques, mais elle n'est pas opposée à la mise en place d'un label en général.

Il pourrait être intéressant d'avoir un label pour orienter le choix du consommateur si les conditions cadre sont réunies pour que sa mise en œuvre se fasse de manière optimale. Un tel label répond aussi à une certaine demande des consommateurs. Avec une démarche de labellisation d'aliments, il faut éviter que certains d'entre eux soient diabolisés même s'ils peuvent faire partie d'une alimentation équilibrée en petite quantité. Un système sous forme d'indicateurs simples (style feux de signalisation) permettrait cela.

Par ailleurs, il est très important que le groupe chargé de l'octroi du label soit aussi représentatif des milieux de la prévention.

Des détails quant au financement d'une telle démarche sont aussi attendus, notamment les répercussions sur les consommateurs.

Autres commentaires

Concerne:

Commentaire(s):

Questions finales

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir répondre encore aux trois questions ci-après.

Question 1:

Quelle est votre perception de la possible introduction d'un «Healthy Choice Label»¹ sur le marché des denrées alimentaires en Suisse (indépendamment d'une éventuelle coopération)?

Positive Plutôt positive Neutre Plutôt négative Négative

Commentaire(s)/justification: cf. remarques supra

Question 2:

Quelle est votre perception d'une possible coopération avec la Fondation Choices?

Positive Plutôt positive Neutre Plutôt négative Négative

Commentaire(s)/justification: cf. remarques supra

Question 3:

Si vous êtes producteur d'une denrée alimentaire et/ou d'une boisson ou si vous la mettez sur le marché: *de manière générale*, pouvez-vous vous représenter apposer un «Healthy Choice Label» sur les denrées alimentaires et/ou boissons de votre assortiment méritant le label?

Oui

Non

Ne sais pas

Commentaire(s)/justification:

¹ = marquage générique pour un label qui signale les choix les plus sains au sein de catégories définies de denrées alimentaires. Il est placé sur l'avant de l'emballage («front-of-pack»).